L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE.

NO 8 RUE DES QUARTIERS

CONDITIONS :
ABONNEMENT.

Divers pistres par an, pour la feuille, payable d'avance pour l'année ; des pistres pour la famille destinée pour la campagne, et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra préférer payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera considéré avantageux de compte arriéré ne soient payés. Les abonnés qui voudront arrêter abonnement devront en donner avis par écrit, sans comme avantage le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

Annonces. Une piastre par carré de chaque ligne, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Pour chaque mois consécutif, dans l'année courante, il sera exigé une somme moindre de DIX lignes au moins.

Avantages pour l'Année aux annonces. Les annonces personnes ayant moyennant de détaillé 250 les Banques, Compagnies d'Assurances et autres sociétés publiques, 250, les agents pour navires, 250 annonces hebdomadaires, 250 les maisons de commerce faisant la moyenne 250. Ces abonnements ne seront pas à l'année et à avance.

Les frais des auteurs, tous aux non-Lait à l'imprimerie, sont payés à l'avance par annonces.

Les Annonces des mariages et des décès sont faites pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, bons meubles, les articles agnes pour des maîtres, les annonces de bénéfices &c. &c. doivent payer au tarif des annonces ordinaires.

Les Annonces qui ne doivent paraître que pendant quelques jours, ou pour un temps, doivent payer au tarif de chaque insertion.

Les Annonces des articles d'une nature pernicieuse, dangereuse, ne pourront être admis, parce que le dire du prix d'annonces, ne qui, n'est et avantageux.

Les Annonces en anglais, en français, en allemand, des affaires d'un abonné à la gazette, seront que vendues à un prix plus élevé, et seront payées à un prix exigé.

Les Annonces en anglais, en français, en allemand, des affaires d'un abonné à la gazette, seront que vendues à un prix plus élevé, et seront payées à un prix exigé.

Les Annonces en anglais, en français, en allemand, des affaires d'un abonné à la gazette, seront que vendues à un prix plus élevé, et seront payées à un prix exigé.

Les Annonces en anglais, en français, en allemand, des affaires d'un abonné à la gazette, seront que vendues à un prix plus élevé, et seront payées à un prix exigé.

MARRONNAGES.

$25 DE RECOMPENSE.—Fait marron à l'environ du jour de la maison du soupe, environ à l'engagement de la Levée et de la rue St Philippe le nègre NED, âge d'environ 25 ans, taille est d'environ 5 pieds, 7 pouces, il a une figure assez pleine, et une petite ancienne marque d'insertion sur le front, il est gai et une voix de extrême douce et un grand sourire avec de larges boutons.

La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le ramènera au soussigné.

22 jy JOAQUIN VIOSCA.

$25 DE RECOMPENSE.—Se trouvé ou a été perdu quelque part dans une des rues de la Nouvelle-Orléans, le nègre SOSTHENE, crole de la paroisse St Jean Baptiste, âge de 18 ans, taille de 5 pieds 7 pouces, fortement cambré de dos, cheveux noirs, gris d'âge, relingue grise, pantalon de drap brun à carreaux d'une couleur pâle, il a un pied gauche et le gauche. Le susdit a été absent depuis 15 jours, et appartient au D. Rigaud. Les raisons ci-dessus, sont notifiées ne point le recevoir pour tout un l'employer, sous les pénalités de la loi. S'adresser à

15 jy MARTIN, 121, rue de Chartres.

$25 DE RECOMPENSE.—Il a été donné à la personne ou aux personnes qui retiendront le nègre nommé AMOS, âge d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 8 pouces, noir de couleur, son visage est jaune et mince, il a une cicatrice sur une de ses mâchoires. Il a été vu lors de la dernière inondation, il a disparu de chez le soussigné, il a emporté avec lui un gilet de velours noir, et avait pour d'autres habits au moment de son absence. Il a été de la station St James, dans la nuit du 20 du mois dernier. On suppose qu'il est descendu à la ville, et qu'il y a trouvé des amis qui ont pu le cacher ou le faire sortir de la ville, soit dans un des bateaux à vapeur, soit dans un des bateaux. Les capitaines de bateaux sont priés de ne pas le recevoir à leur bord, sous peine de poursuites selon la loi. Amos est très intelligent et a été employé aujourd'hui comme maître d'hôtel, et aussi comme cocher, et il a été de la ville. Les domestiques prient tous les amis qui quelques uns d'entre eux, de ne pas le recevoir.

Plus grande somme indépendamment, à ceux qui ont un bon cocher, et un bon domestique, de bien le loger dans une des portes de cet Etat en qui l'on aura à John A. David, No. 128, rue Royale, Nouvelle-Orléans, ou à

12 jy DAVIS & ROBINSON, Libres.

$25 DE RECOMPENSE.—Parti marron de la paroisse Assomption (Lafourche Bayou) le nègre nommé CUPIDON, âge d'environ 30 ans, ayant une tache blanche sur le côté gauche de la tête, taille d'environ 5 pieds, fortement cambré, il est très bien fait, il a été vu à la Nouvelle-Orléans, il a été vu à la Nouvelle-Orléans, il a été vu à la Nouvelle-Orléans